

Réunion du 14 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 81
Nombre de votants : 88

L'an deux mille seize, le quatorze novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Dominique TOUYA, Michel JESER, Paul MONTAUT, Véronique REMY (pouvoir à M. Yves SALANAVE-PÉHÉ), Gilbert AURRIAC (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT), Anthony BERBEL, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Emmanuel HANON (pouvoir à Mme Valérie MARQUEHOSSE), Fabien LARRIVIERE (pouvoir à M. Dominique LALANNE), Bernard MELIANDE (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 2 : AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER POUR LA SARL 3CMETAL

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

La SARL 3CMETAL, dont le siège social est à Sauvelade, a été créée en 1996. Elle œuvre dans le domaine de la tuyauterie industrielle et de la chaudronnerie, à destination notamment de l'industrie pétrolière et chimique.

Aussi, elle travaille sur le bassin de Lacq et a développé toute une offre de service pour la maintenance d'équipements de forage, essentiellement pour des travaux de structure sur rigs offshore. Dans ce cadre, l'entreprise a développé l'export et des implantations à Dubaï, en Malaisie, en Afrique du Sud et Namibie.

3CMETAL emploie aujourd'hui 31 personnes (hors apprentis) à Sauvelade, avec un accent particulier mis sur l'apprentissage - 3 apprentis en poste à ce jour. Les effectifs présentent une hausse de 35 % depuis 5 ans. En plus de ces effectifs permanents, du fait de son activité de projets, 3CMETAL pourvoit aussi une source importante d'emploi temporaire à des intérimaires locaux.

En €	Année 2015	Année 2014	Année 2013
Chiffre d'affaires	9 853 511	6 392 824	7 982 646
Résultat Net	10 994 169*	2 915 921 *	2 654 954 *
Résultat Net hors dividendes	1 129 293 €	638 980 €	408 016 €

*NB : inclut les dividendes des filiales

Le site de Sauvelade comprend aujourd'hui un atelier de préfabrication de 2 000 m² et des bureaux, l'effectif se répartissant à 50%-50% entre les deux. L'atelier occupe principalement des postes de soudeurs, tuyauteurs et chaudronniers. Dans les bureaux, la société emploie des ingénieurs/chargés d'affaires, un responsable technique, un responsable achats, un responsable qualité, un responsable ressources humaines et un service financier et administratif (gestion/facturation/comptabilité/juridique/fiscal).

Le site de Sauvelade avait déjà fait l'objet d'une extension de ses bureaux et de son atelier en 2012, opération que la communauté de communes de Lacq-Orthez avait accompagnée à hauteur de 30 000 € pour l'investissement immobilier et de 8 000 € pour les clôtures.

3CMETAL, depuis son siège de Sauvelade, vise aujourd'hui à consolider sa croissance en devenant un pôle de support pour ses filiales basées en Afrique du Sud, en Namibie, à Dubaï et en Malaisie : à Sauvelade sont basées la direction technique, la direction financière, la direction du pôle négoce et la direction des ressources humaines, services qui sont en train de renforcer leurs effectifs afin de faire face au développement du groupe.

La société a fait le choix de baser ses fonctions centrales à Sauvelade. Ainsi, tous les projets de développement, internes (création de filiales à l'étranger) ou externes (acquisitions), sont toujours gérés à partir de Sauvelade, depuis leur mise en route. Basés à l'international, ils permettent en parallèle de renforcer les pôles d'expertise basés au siège.

Le développement de l'activité, tant en France qu'au niveau du groupe, la conduit aujourd'hui à renforcer son investissement à Sauvelade via une extension de ses bureaux d'environ 200 m², couplée à la réfection complète des vestiaires ateliers (incluant sanitaires et réfectoire). Le projet est estimé à 388 490 € HT.

Cette extension permettra d'accueillir en particulier 3 nouveaux collaborateurs à l'échéance de janvier 2017.

L'enveloppe de dépenses éligibles retenue est de 388 490 € HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** l'accompagnement du projet immobilier porté directement par 3CMETAL,
- **d'octroyer** une subvention de 38 849 €, représentant 10 % de l'assiette éligible retenue à hauteur de 388 490 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SARL 3CMETAL la convention qui fixe les modalités de versement de ladite subvention, annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/11/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/11/2016